

Raymond LAURET

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Élection Législative du 5 Juin 1988

1ère circonscription

Saint-Denis



Léon MARTIN

Égalité

Responsabilité

Développement

Réconciliation

Concertation

Pour relever les 4 défis :

L'Acte Unique

La Coopération Régionale

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes appelés par le Président de la République à désigner des députés pour permettre la réalisation des engagements pris, engagements approuvés le 8 Mai par la majorité présidentielle.

En fait, il s'agit d'un 3ème tour de l' élection présidentielle et, en Métropole, tous les sondages montrent que le droite chiraquienne va, de nouveau, connaître une trés lourde défaite.

A La Réunion, les scrutins des 24 Avril et 8 Mai ont vu 54% puis plus de 60% des électrices et électeurs demander :

- **l'Égalité entre Réunionnais et Métropolitains** pour l'application des droits sociaux;
- **l'augmentation des responsabilités** des élus réunionnais pour toutes les décisions concernant leur île;
- **le développement de La Réunion**, seul moyen de créer richesses et emplois.

Tout ceci ne peut se réaliser que,

- si **la réconciliation entre Réunionnais et l'union des personnes de bonne volonté** remplacent la division et l'affrontement entretenus depuis trop longtemps par certains hommes politiques;
- si **la concertation et le dialogue** s'établissent entre La Réunion et Paris, et entre Paris, La Réunion et Bruxelles.

Cette nouvelle façon de mener la politique à La Réunion est indispensable pour surmonter les obstacles et relever les défis des prochaines années :

1 - l'Acte Unique européen établira la libre circulation des hommes, des capitaux et des services entre les pays du Marché Commun, et donc La Réunion. Face à cette formidable concurrence, que deviendront notre économie et ceux qui la font marcher : les travailleurs, les planteurs, les artisans, les commerçants, les entrepreneurs ?

2 - les relations avec nos voisins - Madagascar, Maurice, les Comores, les Seychelles et les pays voisins d'Afrique - relations régies par la Convention de Lomé, renouvelable en 1990, qui, jusqu'à maintenant n'a pas protégé La Réunion de la concurrence inégale et des menaces pour son avenir.

Le Logement

Le Chômage

3 - l'augmentation de la population de 100 000 habitants supplémentaires dans les 12 années à venir, les 30 000 loge**ments supplémentaires** à construire ainsi que les équipements scolaires, sportifs et culturels nécessaires.

4 - la menace d'aggravation dramatique du chômage qui ferait passer le nombre de chômeurs de 80 000 à 170 000 si - d'ici là - rien n'est changé.

Deux objectifs immédiats :

Dans l'immédiat, et afin d'apporter une amélioration sensible aux conditions de vie des plus défavorisés il faut agir auprés du gouvernement pour :

1 - le calendrier d'application de l'Égalité;

2 - le revenu minimum d'insertion sociale.

C'est au cours des 7 années du septennat et les 5 années du mandat de député que le changement positif doit être organisé.

Devant ces formidables défis, il faut d'abord s'unir.

Tel est le message adressé aux hommes politiques par la majorité massive des électeurs qui se sont exprimés à La Réunion les 24 Avril et 8 Mai 1988.

La même majorité présidentielle confirmera donc son vote le 5 Juin.
Elle le fera en élisant le candidat qui, à ses yeux, a lutté depuis le début et avec le maximum de dévouement pour l'Égalité, pour le développement et pour l'avenir des jeunes de La Réunion . Elle le fera en votant pour le candidat le mieux placé pour battre le candidat ultra Auguste Legros.

Votez pour Raymond LAURET

(suppléant) Léon MARTIN

candidats du Parti Communiste Réunionnais qui ont permis la victoire de la majorité présidentielle dès le 24 Avril et **qui sont les mieux placés pour l'emporter ;**

Pour que l'Égalité soit une réalité
Pour qu'enfin le développement soit entrepris
POUR LA RÉUNION UNIE